

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 73 (1978)
Heft: 1-fr

Vereinsnachrichten: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quel journalisme!

Prenez une maladresse humaine, tirez un détail de son contexte, ajoutez une bonne pincée de sensation, assaisonnez avec beaucoup de venin et servez bien chaud au lecteur. En présentant la chose, naturellement, comme un fait! Telle est la recette de certains journalistes, dans une certaine presse qui se prétend indépendante et objective. Peu lui importe. L'essentiel est que le tirage monte... Celui qui a vécu, comme intéressé direct, «l'affaire du val Calanca» montée en épingle, de manière à faire durer l'incendie, par quelques-uns de ces rabatteurs de nouvelles bien connus, ne sait s'il faut hausser les épaules devant de pareilles comédies, ou s'affliger d'une si lamentable façon de fabriquer l'opinion. Cela jette une lumière ambiguë sur le plus grand journal quotidien zuricois, qui ne se considère nullement comme «boulevardier», de le voir se permettre de «renseigner» à plusieurs reprises ses lecteurs sur des faits à propos desquels il ne s'est pas informé une seule fois auprès du principal accusé, la Ligue du patrimoine national. Manipulation? Simplisme? Sottise?

Un journalisme impertinent qui juge (et condamne) sans se donner la peine d'entendre la partie adverse, et qui fait fi de son plus élémentaire devoir d'exactitude, perd toute crédibilité. Un journalisme qui s'épuise à répandre de grossiers ressentiments et des faits déformés, peut sans doute se donner à lui-même la bonne conscience de servir l'opinion, mais il en est loin. Un journalisme, enfin, qui ne remplit son devoir d'information qu'avec les moyens du critiqueur sans esprit critique, manifeste dans le meilleur des cas son manque de sens des responsabilités.

Dieu merci, la corporation des gens de plume a aussi d'autres représentants. Ceux pour qui la recherche de la vérité, la discussion à un haut niveau, le caractère et l'éthique professionnelle comptent plus que les gros effets à bon marché. Marco Badilatti

Au comité central

De Valbella à Piora-Dötra

ti. Le legs du couple de musiciens Rosbaud-Schaefer, d'un montant d'un million et demi de francs, doit être affecté à la création d'une réserve naturelle dans la région Piora-Cadlimo-Lukmanier-Dötra (Tessin, à la frontière grisonne): ainsi en a décidé le comité central de la Ligue suisse du patrimoine national, dans sa séance du 21 janvier, en présence et avec l'accord du fils de la défunte exécutrice testamentaire, M. Adolf Hasenkamp.

On sait qu'en été 1977 la LSPN a décidé, pour des raisons de principe, de droit et de fait, de renoncer au projet «Valbella» (val Calanca) d'abord envisagé, et de chercher une solution de rechange.

Fonds pour le val Calanca

Dans la liste dressée sur ces entreprises par un groupe de travail composé de représentants des Ligues du patrimoine et de la nature et de l'Association pour la protection du paysage, liste comprenant 11 sites de tout le pays pouvant entrer en considération, le comité central a choisi en outre un second objet, mis en réserve pour le cas où celui de Piora-Dötra se heurterait à une trop vive résistance. Le groupe de travail a été chargé de dresser un projet détaillé de réserve naturelle dans la région unique qui se trouve entre la Léventine et le col du Lukmanier. Parallèlement, des pourparlers vont s'ouvrir avec les autorités cantonales et communales concernées. Enfin, le comité central a unanimement décidé qu'en compensation du projet «Valbella» abandonné, serait créé un fonds spécial pour les tâches de protection du patrimoine architectural dans le val Calanca. Le comité décidera lors de sa séance de mars du

montant et du but précis de ce fonds.

A propos d'un «Libro bianco»

Le secrétaire de la *Società ticinese per la conservazione delle bellezze naturali ed artistiche* (section tessinoise de la LPN), a publié de sa propre initiative un «Libro bianco – speciale Calanca» à l'égard duquel les membres oubliés du comité tessinois, ainsi que la LPN, tiennent à prendre nettement leurs distances. Les affirmations contenues notamment dans la «Chronologie» et dans les «Conclusions», sur les raisons qui ont motivé la renonciation, dénaturent les faits de façon irresponsable, et passent sous silence des points essentiels (voir aussi «Heimatschutz» III/77) concernant le rôle joué par le dictatorial secrétaire tessinois.

La LPN invite fermement ici la section tessinoise à s'occuper sans délai de la *remise en ordre juridique*, mainte fois réclamée depuis 1976, de sa direction, de ses charges statutaires, de ses finances et de ses rapports avec l'organisation faïtière. Pour atteindre ce but, le bureau de la LPN s'efforce de prendre contact avec les autres responsables de la section tessinoise.

Calendrier

Ligue du patrimoine national

29 avril: assemblée des délégués à Lucerne, suivie d'une visite de la ville.

17/18 juin: assemblée générale à Baden, avec six excursions au choix dans diverses parties du canton (voir l'invitation encartée).

Section genevoise

20 mai: Conférence, au Centre de rencontres de Cartigny (10 h. 30), sur «La formation du canton et les régions genevoises: la Champagne». Banquet.

Section zuricoise

24 juin: assemblée générale à Zurich, suivie d'une visite commentée en ville.

Section bernoise

28 mai: assemblée générale à Bönigen, avec conférence et visite (le programme détaillé ne nous est pas encore parvenu).

L'Ecu d'or 1978

Dans l'intérêt général

lpn. A la différence des années précédentes, l'Ecu d'or 1978 n'aura pas de thème principal, mais contribuera d'une façon générale à la protection de la nature et des sites par l'intermédiaire de la *Ligue suisse du patrimoine national* (LPN) et de la *Ligue suisse pour la protection de la nature* (LSPN). Les deux organisations utiliseront leurs parts respectives en soutenant dans tout le pays de petites et grandes entreprises dans le domaine de la protection des sites naturels, comme de la sauvegarde des monuments historiques et des ensembles architecturaux.

L'Ecu d'or 1977 – consacré principalement à la chartreuse d'Ittingen – a permis d'écouler, selon un décompte provisoire, 844 000 écus de chocolat, ce qui constitue le second meilleur résultat de l'histoire trentenaire de cette campagne commune des deux Ligues. Un rapport détaillé sera publié à ce sujet dans le prochain du numéro de la pré-

sente revue. Mais d'ores et déjà, la LPN et la LSPN tiennent à remercier chaleureusement ici tous ceux qui ont contribué à ce beau résultat,

et à exprimer l'espoir qu'ils seront aussi à leurs côtés cette année. Car elles ont beaucoup de pain sur la planche!

Le patrimoine de l'Europe

Ba. Pour l'Année européenne du patrimoine architectural 1975, le Conseil de l'Europe avait organisé, en liaison avec un groupe de travail international et avec les comités nationaux d'une vingtaine de pays, une exposition consacrée au patrimoine architectural de notre continent. Le matériel ainsi réuni est maintenant rassemblé sous la forme d'un ouvrage documentaire.

Ce volume, récemment publié par le Ministère belge de la culture française, commence par un avant-propos du prince *Albert de Belgique*. S'appuyant sur les décisions finales de l'Année européenne, il s'occupe avant tout du courant actuellement favorable au patrimoine architectural et examine à la loupe la question: «Pourquoi la protection du patrimoine et dans quel but?» Les six auteurs suivants développent brièvement cette question et formulent des recommandations concernant d'urgentes mesures de protection. Parmi eux se trouve le professeur *A.-A. Schmid*, président de la commission fédérale des monuments historiques. La première partie de cet ouvrage broché et rédigé en trois langues (anglais – français – allemand) se termine par la Charte européenne du patrimoine architectural et par la Déclaration d'Amsterdam.

Puis, dans les 330 pages de la partie principale, les villes et villages de 21 pays, au nombre d'une bonne centaine, qui ont participé à l'exposition, se donnent une fois encore rendez-vous. Pour la Suisse, il y a *Corippo*, *Grünigen*, *Mühlehorn* et *Romainmôtier*. A chaque page illustrée correspond une page de

texte, qui expose les tâches à réaliser, des données sur les efforts de protection déployés sur place, ou donne tout simplement des renseignements sur l'objet en question. Ce volume n'est pas un chef-d'œuvre. Sa structure manque de clarté, la valeur des informations est souvent insuffisante, ainsi que celle des illustrations. Il donne cependant une impression très variée du patrimoine architectural et des potentialités européennes, et fait connaître au lecteur des localités ravissantes et d'une richesse remarquable dont il n'a souvent jamais entendu parler. L'ouvrage peut être commandé auprès du «Schweizer Heimatschutz» au prix de 19 fr. 50 (port et emballage compris), au moyen du bulletin détachable ci-après.

Commande

Je fais usage de votre offre et commande

_____ exemplaires du livre «Un avenir pour notre passé – Le patrimoine architectural de l'Europe» au prix de fr. 19.50/pièce.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

No postal et localité: _____

**Bulletin détachable à envoyer à:
Schweizer Heimatschutz, Postfach, 8042 Zürich**